

**RAPPORT D'ACTIVITE 2017**  
SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT  
DES ORDURES MENAGERES ET DECHETS ASSIMILES  
DU SMIRTOM DU SAINT-AMANDOIS

**CARACTERISTIQUES GENERALES**

Le SMIRTOM était composé en 2017 de 7 communautés de communes dont 3 dans le régime dérogatoire, et une en représentation substitution, elles représentent 98 communes pour une population stable de 59 000 habitants.

Le syndicat a la compétence collecte, tri et traitement des déchets ménagers et assimilés.

L'année 2017 est la septième année de facturation en redevance incitative à la réduction et au tri des déchets et nos résultats de collecte, de tri et de traitement tant en porte à porte que sur les déchetteries confirment la tendance à la réduction des déchets par les usagers du syndicat.

L'année 2017 est caractérisée par la mise en production des bûchettes de bois compressé et de granulés de chauffage à partir des produits issus des ligneux de déchetteries ainsi que du bois de classe A issu de ces mêmes installations. Mais c'est aussi l'appropriation de la déchetterie de Drevant par les habitants de la Communauté de communes Cœur de France. Enfin, c'est surtout la mise en place de la deuxième optimisation de la collecte avec la collecte latérale robotisée, le changement de fréquence des collectes sur les quatre flux, la mise en place des bacs bi-compartmentés pour le verre et le papier. L'ensemble de ces opérations a été réalisé avec un changement de collecteur dans le cadre d'un nouveau marché public de 8 ans.

Le syndicat a été labélisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », et bénéficie d'un nouveau soutien financier de l'ADEME sur trois ans à hauteur de 190 000 € depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Toutes ces actions s'inscrivent dans les obligations des lois Grenelle 1 et 2 sur la réduction de la production des déchets ménagers, l'augmentation du recyclage matières et organique, la diminution des quantités des déchets stockés, l'obligation d'intégrer une part variable dans la redevance prenant en compte la quantité de déchets des usagers.

**I) La Collecte**

La collecte est assurée par un prestataire de services, la société Brangeon. La prestation de collecte se fait sur un marché d'une durée de 8 ans. Ce marché a débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le marché a fait l'objet d'un avenant depuis sa signature.

L'avenant n°1 s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il concerne la fréquence de collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables prévue au marché conclu avec la société BRANGEON Environnement (notifié le 29 décembre 2015) qui est modifiée avec passage en C0,5 pour ces déchets.

Les conditions financières dudit marché ont été revues pour tenir compte des modifications induites par les modifications de fréquences de collecte et de divers points qui se sont faits jour lors de la préparation de la mise en place de ce marché (répartition entre collecte latérale et collecte traditionnelle, diminution

des points collectés en bacs 2.2, collecte des cartons, création d'une voie d'accès entre les 2 sites du SMIRTOM, etc.).

La collecte est assurée avec 8 bennes bi-flux 26 tonnes dont 2 en chargement arrière et 6 en chargement latéral. Elle est complétée avec 1 benne mono compartimentée à chargement arrière de 19 tonnes voie étroite et de 2 mini benne. Elle est bimensuelle pour les ordures ménagères résiduelles (OMR) (bac à couvercle bordeaux) et pour les corps creux (bac jaune). Elle est mensuelle pour le verre et pour les journaux revues magazines (JRM) (bac 180 litre bi compartimentés). La collecte se fait de 4 à 22 heures du lundi au vendredi sur 50 circuits. Les jours fériés sont rattrapés par lissage sur la semaine avec les samedis.

La collecte des colonnes enterrées et des bornes aériennes en place sur les déchetteries se fait en régie par un poids lourd avec grue du SMIRTOM.

## **II) Le tri et le traitement**

Le tri des emballages est assuré par un prestataire de services, la société VEOLIA et ce par un marché public de 3 ans renouvelable 2 fois un an.

Ce marché a débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le tri est assuré sur le centre de tri de Bourges situé dans la zone industrielle des Quatre vents.

Le traitement des ordures ménagères résiduelles est assuré par un prestataire de services, la société SITA Centre Ouest et ce par un marché public de 3 ans renouvelable 2 fois un an.

Ce marché a débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le traitement est assuré sur le centre d'enfouissement de classe II du Champ Balai situé sur la commune d'Orval.

Ce dernier est mis en sommeil depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, néanmoins ses capacités de stockage sont de l'ordre de 700 000 m<sup>3</sup> soit environ 650 000 tonnes. Pour mémoire, le syndicat lui enfouit environ 8000 tonnes OMR et 4000 tonnes de DIB par an.

## **III) Le traitement des produits issus des déchetteries**

Le SMIRTOM assure la gestion des hauts et des bas de quai des 14 déchetteries du syndicat.

Il transporte les bennes sur les exutoires attribués par marchés publics pour 3 ans renouvelables 2 fois un an.

Ces marchés ont débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

- Lot 1 : traitement des DIB : Société SITA, enfouissement au CSDU Classe II du Champ Balai situé sur la commune d'Orval.
- Lot 2 : traitement des déchets verts par compostage : Société Mempontel sur la plateforme de Baugy.
- Lot 3 : traitement des déchets ménagers spéciaux (DMS) Société Meyer SGA à Pouilly lez Gien
- Lot 4 : traitement du bois : Société Mempontel à Baugy

Le syndicat dispose de 8 poids lourds avec à bras et 6 remorques, d'un poids lourd avec hayon et de 149 bennes de déchetteries.

## **IV) La redevance incitative**

### **4.1 La mise en recouvrement**

Le SMIRTOM a institué la redevance incitative à la réduction et au tri des déchets sur son territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Pour mémoire, l'année 2011 était la première année de facturation en redevance incitative. Le montant perçu au titre de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) auprès des usagers est passé de 7 375 216 € en 2010 à 6 334 306 € en 2011 soit une baisse de 1 040 910 € représentant 14,11%. L'année 2012 conforte les résultats, le montant mis en recouvrement est de 6 425 905€ soit une hausse de 1,4%. L'année 2013 maintient cette logique avec un montant mis en recouvrement auprès des contribuables de 6 540 369€ soit une hausse de 1,78%. L'année 2014 se poursuit dans cette logique avec un montant mis en recouvrement de 6 698 210 €. Enfin pour l'année 2015 le montant mis en recouvrement auprès des usagers s'élève à 6 706 153 € soit une hausse de 0,12%. Pour 2016, le montant des redevances est resté le même que celui de 2015 toutefois le montant mis en recouvrement est de 6 790 901 € soit une augmentation de 1,26 % correspondant à une forte augmentation des coûts de traitement et transport des bennes au profit de collectivités.

En 2017, le montant mis en recouvrement s'élève à 6 662 278 € soit une baisse de 1,89% en corrélation avec la perte inéluctable des effectifs du syndicat, diminution significative de 128 600 € qui démontre les difficultés à maintenir le niveau des redevances sans augmentation pendant 4 ans.

#### **4.2 Le marché de pré-collecte.**

Un marché de services avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains est conclu pour la maintenance des bacs, le système informatique, la gestion de la base de données et la facturation pour 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Ce marché est terminé depuis le 29 février 2016. Le nouveau marché de pré-collecte est signé pour 4 ans avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains. Il a fait l'objet de 2 avenants, l'avenant n° 1 du 21 novembre 2016 concerne le prix de la maintenance des colonnes enterrées et des bacs 2.2, le coût de distribution de bacs de 16,34 € à 5,5 €, achat de puces 134,2 kHz et équipement des bennes en lecteur 134,2 kHz et l'avenant n°2 du 28 mars 2017 concerne les prix des pièces détachées des bacs 1801 MSTs et la prestation de facturation semestrielle au lieu d'annuelle.

Cette année a vu la préparation au passage Clic'esi qui devrait être en place pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018 avec le transfert des charges de l'édition, la mise sous pli, l'affranchissement et l'envoi par la DGFIP en lieu et place de la société Plastic Omnium.

#### **V) Les résultats**

Les résultats 2017 confirment la modification des comportements des usagers en rapport avec la redevance incitative et l'intérêt écologique du système et l'optimisation de la collecte.

Les tonnages OMR collectés sont passés de 14 256,93 T (2009) à 7638,7 T (2016) et 6920,44 T (2017) soit une baisse de 9,40%.

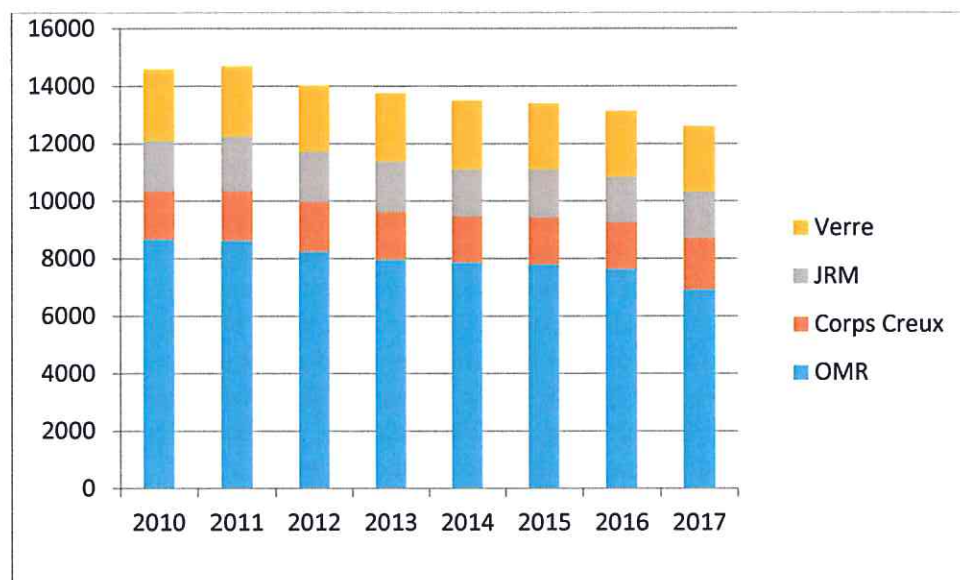
Les tonnages collectés en corps creux sont passés de 1 106,9 T (2009) à 1618,22 T (2016) et 1783,12 T (2017) soit une hausse de 10,19 %.

Les tonnages des JRM sont passés de 1 496,36 T (2009) à 1590,52 T (2016) et 1630 T (2017) soit une hausse de 2,52%.

Les tonnages de verre sont passés de 2 324,56 T (2009) à 2 295 T (2016) et 2278 T (2017) soit une légère baisse de 0,74%.

Le tonnage des déchets collectés en porte à porte sur le syndicat par habitant est passé de 219,03 kg (2016) à 210,19 Kg (2107) soit une baisse de 4,04%. Néanmoins cette baisse est d'autant plus remarquable qu'elle conjugue une baisse des OMR et une hausse de la collecte sélective.

Tableau d'évolution des tonnages collectés en porte à porte

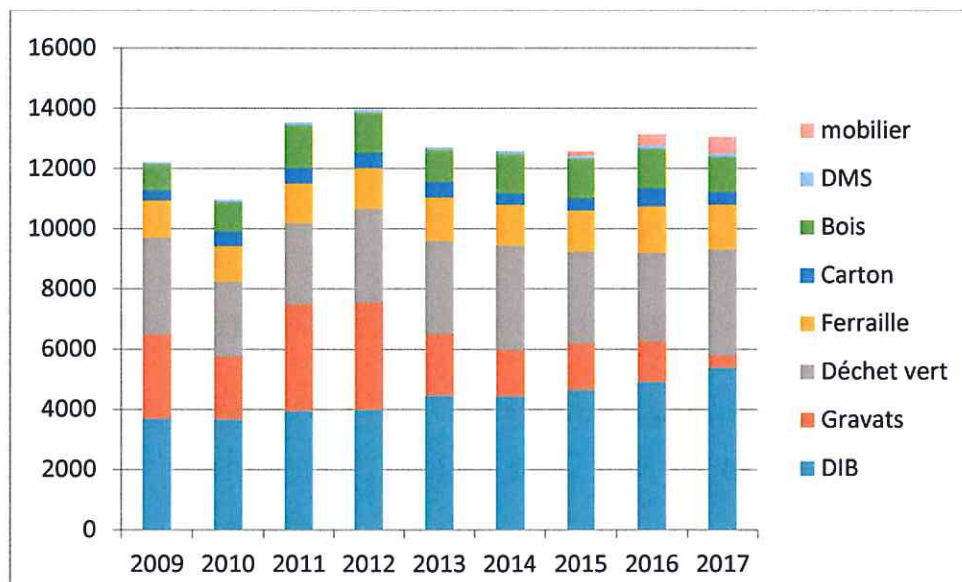


Le tonnage des produits des déchetteries se stabilise depuis 2013 suite au transfert d'une grosse quantité de gravats en valorisation et donc une sortie de ces tonnages de la classification de déchets.

- Le tonnage des déchets industriels banals (Tout venant) est passé de 4 911,84 T (2016) à 5394,51 T (2017) soit une hausse de 9,83 %.
- Le tonnage des gravats est passé de 1360,5 T (2016) à 401,22 T (2017) soit une baisse de 70,51 %. Cette baisse est comptable car 2840 T ont été valorisées en 2017 et n'entrent plus dans le tonnage de déchets enfouis.
- Le tonnage des déchets verts est passé de 2922,10 T (2016) à 3514,22 T (2017) soit une hausse de 20,26 % qui correspond à une modification du comportement des usagers en rapport avec les interdictions de brûlage.
- Le tonnage de la ferraille est passé de 1548,73 T (2016) à 1490, 03 T (2017) soit une baisse de 3,78 %.

- Le tonnage du carton est passé de 432,07 T (2016) à 415,3 T (2017) soit une baisse de 3,88%. Cette baisse est compensée par la collecte directe en mini benne auprès des commerçants pour un tonnage de 183,23 T (2016) à 222,18 T (2017). Le volume total du carton est en hausse de 3,6%.
- Le tonnage du bois est passé de 1291,03 T (2016) à 1155,96 T (2017) soit une baisse de 10,46 %.
- Le tonnage des DMS est passé de 123005 Kg (2016) à 122664 Kg (2017) soit une stabilité à hauteur de 0,28 %.
- Le tonnage des bennes mobilier est passé de 362,28 T (2016) à 559,44 T (2017) soit une hausse de 54,42 % qui traduit la mise en place de la benne Eco mobilier à Drevant. Néanmoins les résultats peuvent être améliorés sur cette déchetterie si l'éco-organisme consent à mettre une deuxième benne à la déchetterie.
- Le poids des apports en déchetterie par habitant est passé de 213,13 Kg (2016) à 211,86 Kg (2017) soit une légère baisse des tonnages à hauteur de 0,6 %.

Tableau des tonnages collectés en déchetteries.



Au final, la production de déchets par habitant est passée de 432,16 kg (2016) à 422,05 Kg (2017) soit une baisse de 2,33 %. Cette baisse résulte de l'optimisation de la collecte, du transfert de déchets vers le tri sélectif et de la valorisation des gravats en matière de remblais et des produits ligneux de déchetteries en source d'énergie.

## VI) Bilan financier

L'année 2017 présente un bilan financier de transition entre la collecte traditionnelle et la collecte optimisée robotisée avec modification des fréquences en raison de paiement de factures sur l'année 2017 qui relèvent de dépenses pour la mise en place du projet et dont les factures ont fait l'objet d'un transfert de 2016 sur 2017.

La dépense pour la collecte s'élève à 2 331 903 € TTC (société Brangeon). Elle se décompose en forfait collecte OMR pour 694 229 €, forfait collecte EMB 694 229 €, forfait collecte JRM 330 997 €, forfait

collecte verre 330 997 € et collecte du carton 48 620 € HT auxquels il faut ajouter deux mois de 2016 de collecte pour 641 224 €.

La dépense du traitement des OMR par enfouissement s'élève à 587 639 € TTC (SUEZ).

La dépense du tri des emballages s'élève à 475 938 € TTC (VEOLIA).

La dépense pour la maintenance des bacs OMR et du système informatique embarqué et la gestion de la base de données et de la facturation s'élève à 289 094 € TTC à laquelle il faut ajouter une dépense de 180 906 € pour la distribution des bacs (Plastic Omnium).

Les dépenses pour le traitement des déchets des déchetteries se répartissent de la manière suivante :

Tout venant : 432 730 € TTC (SUEZ).

Déchets verts et le bois : 82 013 € TTC (société Mempontel).

Déchets ménagers spéciaux : 121 049 € TTC ( Sharp, Meyer, Chimirec).

Le montant des coûts de traitement des déchetteries passe de 637 223 € à 635 792 € soit une stabilité de - 0,22%.

Les frais de fonctionnement pour les déchetteries sont estimés à 1 506 966 € et se décomposent de la manière suivante :

Amortissement des matériels ( 50 % chap 042)	431 426 €
Carburant (80% art 6066 )	142 910 €
Masse salariale (50%) <sup>1</sup>	733 719 €
Entretien (80% art 61551)	164 276 €
Assurances (80% art 6161)	32 635 €.

Les coûts de fonctionnement du syndicat sont estimés à 1 737 841 € et se répartissent de la manière suivante :

Amortissement des biens ( 50 % chap 042)	431 426 €
Masse salariale (50%) <sup>1</sup>	733 719 €
Charges financières <sup>2</sup>	205 068 €
Dépenses de fonctionnement <sup>3</sup>	365 628 €

### **Sommaire des tableaux et diagrammes**

- Tableau bilan d'activité (I)
- Tableaux de synthèse sur les déchetteries (II et III)
- Tableau sur la collecte et le traitement (IV)
- Bilan comptable 2017 « Prestation Brangeon »

1 Masse salariale = chap 012+ art 6531, 6532, 6533 – recettes personnel budget annexe

2 Charges financières = Chap 66+ 67 + art 6541, 6442

3 Dépenses de fonctionnement = chap 011- art 611- 80% des art 6066,61551,6161.

## BILAN D'ACTIVITE 2017

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	% 2017/2016
Tonnages OM	14 632,24	14 273,71	8 680,63	8 633,12	8 244,61	7 968,00	7 860,45	7 803,99	7 638,70	6 920,44	-9,40%
Heures utilisation véhicule	28 238	27 803	33 010	31 299	29 480	28 127	28 046	27 594	26 552	23 138	-12,86%
Kilométrage Service	412 167	441 268	583 204	598 319	590 867	571 862	574 484	572 236	565 358	547 790	-3,11%
Heures collecte	49 029	51 948	31 709	29 072	26 437	25 453	25 716	25 288	27 526	20 591	-25,19%
Nb de litres de carburant	265 111	304 957	341 849	329 951	312 420	296 798	305 002	301 326	300 755	290 027	-3,57%

**DECHETTERIES A QUAI  
Tonnage 2017**

Type de déchets à la tonne	SAINT-AMAND		CHATELAINIEUF VENESMES		LIGNIERES		CHARENTON		BIGNY VALLENAVY		SAINT MAUR		SANCONS		NERONDES		SANGERGUES		TORTIERON		TOTAL	
	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016
Gravats	20,00 107,64	-81,42%	0,00 30,60	-100,00%	16,92 36,60	-53,77%	10,00 28,94	-62,88%	0,00 0,00	#DIV/0!	0 36,94	-100,00%	30 108,86	-72,44%	40 250	-84,00%	70 250	-72,00%	80 220	-63,64%	266,92 1087,58	-75,00%
Tout venant	1581,20 1425,84	10,90%	256,42 214,84	19,35%	271,08 232,86	16,41%	197,16 171,44	15,00%	200,34 189,44	5,75%	519,36 455,7	13,87%	499,48 478,66	4,35%	176,64 217,42	-18,76%	342,48 293,58	16,66%	375,06 346,78	8,16%	4419,22 4028,56	9,75%
Déchets verts	1386,44 905,24	53,16%	99,56 112,82	-11,75%	138,02 139,86	-1,32%	85,26 76,04	12,13%	116,88 89,98	29,90%	207,06 233,64	-11,38%	228,82 264,34	-13,44%	176,4 180,26	-2,14%	201,5 192,2	4,84%	225,68 240,36	-6,11%	2865,62 2434,74	17,70%
Ferraille	666,99 391,18	70,51%	44,44 59,66	-25,51%	63,34 90,56	-30,06%	48,86 73,86	-33,85%	51,10 51,00	0,20%	98,84 146,84	-32,69%	108,44 153,24	-29,24%	73,4 85,92	-14,57%	103,98 135,94	-23,51%	92,9 141,66	-34,42%	1352,29 1328,86	1,69%
Carton	126,18 127,88	-1,33%	29,14 21,28	36,94%	19,54 20,38	-4,12%	17,62 11,48	53,48%	8,78 17,28	-49,19%	35,98 36,89	-1,94%	45,56 43,26	5,32%	23,58 28,26	-16,56%	19,58 21,14	-27,86%	32,6 37,42	-12,88%	358,56 371,07	-3,37%
D.I.S (au Kg)	34818,00 35395,00	-1,63%	4964,00 6714,00	-26,06%	5726,00 5754,00	-0,49%	6110,00 4968,00	22,99%	4762,00 3758,00	26,45%	9737 9563	1,82%	10661 11828	-9,87%	10661 11828	-5,63%	14406 11190	28,74%	13028 13448	-3,12%	109980 108741	1,14%
Bois	354,68 439,48	-19,30%	55,46 56,90	-2,53%	68,74 64,35	6,82%	34,60 49,68	-30,35%	63,42 67,88	-6,30%	106,32 108	0,30%	72,34 85,52	-15,41%	74,74 87,6	-14,68%	76,22 78,7	-3,15%	89,10 93,12	-4,32%	995,62 1128,03	-11,82%
Mobilier	134,88		47,51 38,18	24,41%	24,8		32 28,34	9,07%			57,4 82,58	-8,25%	93,5 77,8	20,18%	19,502		73,84 78,22	-5,47%	75,82 78,18	-0,47%	559,44 362,28	54,42%

Type de déchets à la tonne	LA GUERCHERE		BILET		OUROUER		LEVEY		DIVERS		TOTAL	
	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016	Poids	% par rapport à 2016
Gravats	70,00 180,00	-61,11%	0,00 10,00	-100,00%			10 0	#DIV/0!	54,3 102,92	-47,24%	134,30 292,92	-54,15%
Tout venant	272,29 283,00	-3,78%	46,66 51,78	-9,89%	190,22 148,18	28,37%	144,92 154,36	-6,12%	321,2 247,96	29,54%	975,29 885,28	10,17%
Déchets verts	412,74 135,88	203,75%	28,22 34,28	-17,68%	29,56 42,84	-31,00%	120,28 124,94	-3,73%	57,8 149,42	-61,32%	648,60 487,36	33,08%
Ferraille	69,08 123,78	-44,19%	10,80 19,78	-45,40%	18,62 36,72	-49,29%	31,96 38,38	-16,73%	7,28		137,74 218,66	-37,01%
Carton	37,28 43,42	-14,14%	3,38 3,22	4,97%	0 0		16,08 14,36	11,98%	0,00 0,00		56,74 61,00	-6,98%
D.I.S (au Kg)	8517 9661	-11,84%			691 1059	-34,76%	3476 3544	-1,92%			12684,00 14264,00	-11,08%
bois	102,56 115,72	-11,37%					54,18 45,76	18,40%	3,60 0,52		160,34 182,00	-1,02%
Mobilier											0,00	
<b>TOTAL DECHETTERIES</b>	<b>Poids</b>	<b>% par rapport à 2016</b>	<b>Poids</b>	<b>% par rapport à 2016</b>	<b>Poids</b>	<b>% par rapport à 2016</b>	<b>Poids</b>	<b>% par rapport à 2016</b>	<b>Poids</b>	<b>% par rapport à 2016</b>	<b>Poids</b>	<b>% par rapport à 2016</b>
	401,22	-70,51%	1360,50		5394,51	9,83%	3514,22	20,26%	2922,70		1490,03	-3,76%
	4911,84		5394,51	9,83%	432,07	-3,86%	415,30	-3,86%	122664	-0,28%	123005	
	1155,96	-10,46%	1287		1155,96	-10,46%	559,44	54,42%	362,28			



TABLEAU III

## TOTAL DECHETTERIE RAMENE EN KG PAR HABITANT 2017

BASE : 61 600 HABITANTS

Type de déchets en tonne	Poids en Kg par habitant et par an 2008	Poids en Kg par habitant et par an 2009	Poids en Kg par habitant et par an 2010	Poids en Kg par habitant et par an 2011	Poids en Kg par habitant et par an 2012	Poids en Kg par habitant et par an 2013	Poids en Kg par habitant et par an 2014	Poids en Kg par habitant et par an 2015	Poids en Kg par habitant et par an 2016	Poids en Kg par habitant et par an 2017	% entre 2017 et 2016
Gravats	40,09	47,93	34,95	58,83	57,78	33,25	24,75	25,00	22,07	6,51	-70,50%
Tout venant	68,89	64,06	61,04	65,88	64,64	72,39	72,13	75,40	79,71	87,57	9,86%
Déchets verts	46,96	55,61	32,75	44,99	50,25	50,26	56,38	49,46	47,42	57,04	20,29%
Ferraille	19,05	21,38	19,72	22,12	22,11	23,47	21,97	22,29	25,13	24,18	-3,78%
Carton	4,76	5,74	7,94	8,55	8,36	8,18	6,08	6,55	9,98	6,73	-32,57%
D.I.S ( au Kg)	1,43	1,38	1,66	1,86	1,85	1,82	1,81	1,77	1,99	1,99	0,00%
Bois	11,15	14,94	16,22	23,54	21,16	17,06	21,06	21,10	20,95	18,76	-10,45%
Mobilier								2,44	5,88	9,08	54,42%
	192,33	211,04	174,28	225,77	226,15	206,43	204,18	204,01	213,13	211,86	-0,60%

**BILAN COMPTABLE 2017 - COLLECTE ET TRAITEMENT**

**PRESTATION SUEZ**

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
TRAITEMENT DES OM	41 035,63	39 938,36	45 152,72	39 924,53	44 839,20	46 162,40	44 209,12	51 464,36	45 035,92	45 794,86	46 099,25	44 561,78	534 218,13
DECHET INDUSTRIELS BANALS	24 670,25	30 929,63	36 588,14	36 270,02	36 953,00	35 071,31	36 495,93	36 721,83	36 437,53	34 099,22	29 903,02	24 851,11	398 390,99
TRANSFERT EMB *	2 818,20	2 886,00	3 489,60										9 193,80
<b>TOTAL H.T</b>	<b>68 524,08</b>	<b>73 753,99</b>	<b>85 230,46</b>	<b>76 194,55</b>	<b>81 192,20</b>	<b>81 233,71</b>	<b>80 705,05</b>	<b>88 186,19</b>	<b>81 473,45</b>	<b>79 894,08</b>	<b>76 002,27</b>	<b>69 412,89</b>	<b>941 802,92</b>

**PRESTATION CTSP CENTRE (NEOLIA)**

TRI EMBALLAGES / CORPS CREUX	31 886,80	33 197,91	39 019,44	32 752,43	41 256,93	40 077,44	35 622,70	42 431,36	28 814,04	35 648,01	39 318,11	32 646,13	432 671,30
------------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

**PRESTATION BRAMECON**

COLLECTE OMP	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	694 229,04
COLLECTE EMB	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	57 852,42	694 229,04
COLLECTE PAPIER - JRM	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	330 997,32
COLLECTE VERRE	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	27 583,11	330 997,32
COLLECTE CARTONS	4 051,67	4 051,67	4 051,67	4 051,67	4 051,67	4 051,67	4 051,67	4 051,67	4 051,67	4 051,67	4 051,67	4 051,67	48 620,04
<b>TOTAL H.T</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>174 922,73</b>	<b>2 099 072,76</b>

<b>TOTAL GENERAL H.T</b>	<b>275 333,61</b>	<b>281 874,63</b>	<b>299 172,63</b>	<b>283 869,71</b>	<b>297 371,86</b>	<b>296 233,88</b>	<b>291 250,48</b>	<b>305 540,28</b>	<b>285 210,22</b>	<b>290 464,82</b>	<b>290 243,11</b>	<b>276 981,75</b>	<b>3 473 546,98</b>
--------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

TVA	27 533,36	28 187,46	29 917,26	28 386,97	29 737,19	29 623,39	29 125,05	30 554,03	28 521,02	29 046,48	29 024,31	27 698,18	347 354,70
-----	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>302 866,97</b>	<b>310 062,09</b>	<b>329 089,89</b>	<b>312 256,68</b>	<b>327 109,05</b>	<b>325 857,27</b>	<b>320 375,53</b>	<b>336 094,31</b>	<b>313 731,24</b>	<b>319 511,30</b>	<b>319 267,42</b>	<b>304 679,93</b>	<b>3 820 901,68</b>
--------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

TRANSFERT EMB \*

En raison des difficultés de transfert sur le site d'Orval, le syndicat a pris en régie le transfert des EMB et ce jusqu'au 31 décembre 2018 date à laquelle un prestataire doit assurer la prestation dans le cadre d'un marché public.